



**HAL**  
open science

# Patrimoines partagés : un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée

Mercedes Volait

► **To cite this version:**

Mercedes Volait. Patrimoines partagés : un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée. Institut national du Patrimoine. Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française, Somogy, pp.115-124, 2005. halshs-00005282

**HAL Id: halshs-00005282**

**<https://shs.hal.science/halshs-00005282>**

Submitted on 25 Sep 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **« Patrimoines partagés » : un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle en Méditerranée**

Le projet « *Patrimoines partagés* » : *savoirs et savoir-faire appliqués au patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles en Méditerranée* est une action de recherche en coopération qui s'intéresse à la connaissance et à la reconnaissance du patrimoine dit récent dans cette région du monde, en s'appuyant sur un partenariat entre les deux rives. Elle porte ce faisant attention à l'architecture coloniale, mais aussi aux autres formes de production architecturale qui ont caractérisé la période considérée. Financée dans le cadre des programmes Euromed Heritage (Patrimoine euro-méditerranéen) de la Commission Européenne, l'action associe 15 équipes appartenant au monde de la recherche, de la formation, et de la pratique professionnelle dans neuf pays du pourtour méditerranéen<sup>1</sup>.

### **Dynamiques d'acculturation à la modernité européenne**

Considérer l'héritage architectural et urbanistique des deux siècles écoulés en Méditerranée revient nécessairement à rencontrer le legs colonial, dans la diversité de ses configurations, mais l'un n'est pas pour autant réductible à l'autre. L'expansion coloniale de l'Europe à partir des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle a certes largement façonné les villes de l'arc sud-méditerranéen. Mais leurs paysages construits et architectures datant de la période contemporaine sont aussi redevables à des formes de domestication locale de la modernité européenne, à commencer par celles impulsées par les *Tanzîmât*, ces fameuses réformes ottomanes voulues par la Sublime Porte, qui ont bouleversé de l'intérieur les sociétés de la Méditerranée orientale à partir de 1839 et sont désormais auscultées dans l'ensemble de leurs formes et effets locaux (HANSEN et al. 2002). De force ou de gré, ces processus ont produit dans le champs de l'architecture, de l'urbanisme ou du patrimoine des espaces de contact et d'interaction, plus ou moins contraints, plus ou moins intenses et dynamiques, entre des modèles, des techniques, des doctrines d'origine européenne et leurs lieux d'implantation.

---

<sup>1</sup> Pour plus ample information, cf. [www.patrimoinespartages.org](http://www.patrimoinespartages.org). L'équipe de coordination du projet appartient à EMAM (équipe Monde arabe et Méditerranée, anciennement URBAMA) de la nouvelle unité fédérative CITERES (Cité, territoire, environnement et société) du CNRS et de l'Université de Tours.

L'architecture domestique à Damas au tournant du siècle, avant que la France n'y prenne pied au lendemain de la première guerre mondiale, offre un bel exemple de traduction plastique de ces phénomènes de domestication et d'hybridation. On y observe l'éclosion d'un genre décoratif spécifique : le paysage urbain pratiqué en fresque murale. En lieu et place des décors peints à motifs floraux ou géométriques qui ornaient auparavant les salles nobles des demeures bourgeoises, ces *vedute* modernes mettent en scène aussi bien des vues parisiennes - l'Hôtel de ville au temps de la Commune, la place de la Concorde en 1911 - que des paysages vénitiens et napolitains ou encore des représentations de locomotives et de bateaux à vapeur sur fond de Bosphore : toute une imagerie évocatrice des mondes parcourus ou rêvés des notables damascènes (Weber, 2002). Le Caire de la Belle Epoque (Myntti, 1999 ; Volait 2000) ou le Tunis pré-colonial (Mc Guinness et Moulhi, 2004), pour ne citer qu'eux, peuvent fournir des illustrations analogues de dispositifs techniques (urbanistique, architectonique, décoratif, constructif...) ayant reçu et acclimaté des formes et des conceptions venues d'Europe en dehors du système colonial proprement dit.

### **Influences croisées**

Dans ce même registre des mouvements et échanges trans-méditerranéens, mais en sens inverse cette fois, il est d'usage de considérer que les circulations d'hommes, d'idées, de façons de faire et de matériaux à travers la Méditerranée ont généré des effets de retour. L'hypothèse creuse le sillon ouvert par Anthony King à partir de l'exemple du « bungalow », ce dérivé sémantique et avatar d'un modèle d'habitat rural du Bengale, le *bangla*, qui fut rapatrié et domestiqué en métropole à partir des années 1870, puis rapidement généralisé aux *suburbia* américaines après 1905 (King 1984). Des effets de retour à double détente sont également identifiables en Méditerranée. L'orientalisme architectural, présent sur tout son pourtour, est une illustration très spectaculaire de ces mouvements croisés, qui en l'occurrence ont fonctionné cette fois du sud vers le nord puis à nouveau vers le sud. C'est aussi celle qui a suscité sans doute le plus d'intérêt, de tous côtés, depuis les premières hypothèses formulées par François Béguin (BÉGUIN 1983). Il en est résulté un corpus significatif de connaissances qui permet aujourd'hui d'apprécier aussi bien les variations européennes du style et son substrat intellectuel (CRINSON 1996 ; GIUSTI ET AL. 1999) que ses liens avec la découverte et la protection du patrimoine (BRUANT & AL 1996, OULEBSIR 2004). La centralité de l'orientalisme dans l'œuvre de certains architectes, tel Ambroise Baudry (1838-1906) redécouvert récemment (CROSNIER

LECONTE ET VOLAIT 1998) (ill. 1), ou encore le large éventail de ses formalisations plastiques (DANBY 1999 ; DECLETY 2001), de l'éclectisme le plus débridé (la Villa tunisienne d'Hyères (Pierre Chapoulart, architecte, 1884 (ill. 2)) au rationalisme le plus épuré (on pourrait citer la « Villa araba » (1929) de Varazze, près de Gênes), ont été également mis au jour. Les usages politiques de cette veine (longtemps appelée « style mauresque » au Maghreb comme au Moyen-Orient) ont été creusés (OULEBSIR 2003) ; ses résonances et appropriations locales, à l'instar du succès du style « arabesque » dans l'Égypte des années 1900 (ill. 3), commencent à être étudiés (Volait 2003). Des influences croisées ont été également repérées dans le domaine de l'aménagement : ainsi de l'impact de l'expérience marocaine dans la formation technique, l'organisation professionnelle et les assises de l'urbanisme hexagonal (Vacher, 1997), et au delà, dans l'élaboration de nouvelles formes de gouvernance (Rabinow 1989).

On comprend dès lors qu'on ait pu parlé à l'endroit de la production architecturale et urbanistique de cette période d'un « patrimoine partagé » entre les deux rivages méditerranéens, d'un patrimoine appartenant à l'une comme à l'autre rive (MOULINE 1988), car fondé sur des références communes, qu'il s'agisse de modèles de composition urbaine, de types de distribution des bâtiments, de dispositifs réglementaires, de systèmes constructifs, de répertoires ornementaux, voire d'influences internationales... De ce point de vue, l'architecture coloniale au Maroc ne laisse pas d'être éminemment marocaine (comment douter qu'elle ne fasse partie intégrante du paysage national ?), mais elle relève aussi bien de l'architecture française, espagnole (BRAVO NIETO 2000) ou italienne, dont elle constitue une des versions « hors les murs » en quelque sorte, sans compter qu'elle est empreinte d'américanisme (COHEN ET ELEB, 1998).

### **De nouvelles orientations**

Transporter le regard du centre vers la périphérie, partir des matérialités locales de l'architecture coloniale, fait donc ressortir un paysage plus riche, plus complexe aussi, qu'on ne l'imagine spontanément. Pouvoir le restituer dans la diversité de ses facettes implique de maintenir une visée élargie et d'identifier de nouveaux corpus documentaires. L'enjeu est de pouvoir se départir de l'unilatéralité des travaux traitant de l'architecture ou de la ville coloniale sous le seul angle des transferts de la métropole à la colonie, ou au seul prisme du couple métropole-colonie – ainsi que la meilleure accessibilité des sources conservées en Europe y a immanquablement invité. Ce parti pris

de décentrement et d'élargissement du regard n'est pas sans poser à son tour des problèmes méthodologiques spécifiques, désormais bien repérés (NASR et VOLAIT 2003 ; KING 2003), mais son expérimentation s'est révélée d'ores et déjà féconde. C'est la voie qu'a voulu poursuivre le projet « Patrimoines partagés ». Cette nouvelle optique conduit à porter attention à quatre dimensions, encore assez peu explorées, de l'architecture dite « coloniale ».

### ***Dimension locale***

La première tient à ses réalités locales. Alors que les desseins et dispositifs des emprises coloniales ont été largement étudiés au cours des deux dernières décennies (Vacher, 2003), rendant désormais familiers leur diversité, leurs paradoxes et leurs subtilités, la matérialisation concrète des projets, la façon dont les intentions se sont, ou ne se sont pas, traduites sur le terrain, les modifications successives des projets, le lancement et l'avancement des chantiers au jour le jour, leurs protagonistes effectifs « au ras du bitume », et au contact des contextes coutumiers, demeurent largement obscurs. Dans la tradition de l'histoire classique des idées et des doctrines, l'accent a été naturellement mis sur les grandes compositions ou aménagements émanant du pouvoir central, voire métropolitain, sur les réalisations et projets des grands noms de l'architecture ou de l'urbanisme, sur les scénographies majeures du pouvoir « conquérant » ou « protecteur » (BÉGUIN, 1983). Se focaliser sur les grands gestes et les personnalités démiurgiques fait ainsi manquer toutes les hésitations, inconsistances, incohérences, contradictions, réorientations ou subversions qu'ont pu connaître les projets initiaux ; c'est aussi laisser dans l'ombre les lotissements mis en œuvre par des sociétés immobilières, les cités ouvrières produites par des entreprises privées (compagnies pétrolières ou minières, par exemple), les ensembles dus à des congrégations religieuses, les réalisations signées par d'anonymes entrepreneurs, etc. ; en bref tout ce qui a fait l'ordinaire de la ville coloniale ou en a constitué en tout état de cause des fragments conséquents....

La façon dont des modèles européens, expérimentaux ou non, ont été naturalisés localement, la gamme des métissages qu'ils ont pu générer, reste ainsi un vaste champs ouvert à l'investigation. A titre d'exemple, on peut mentionner le cas de la « villa à appartements », type d'habitation qui fut construit en grand nombre à partir des années 1908 à Héliopolis, en Egypte, tant par la société immobilière belge à l'origine de l'opération que par des propriétaires locaux (PIATON ET VOLAIT 2003), et que l'on retrouve certainement ailleurs. Ce modèle est constitué par la superposition d'appartements identiques pourvus d'accès séparés dans une enveloppe évoquant une habitation uni-familiale – en

quelque sorte, un hybride associant l'illusion de la « villa » à un usage d'immeuble semi-collectif, en réponse à une demande locale (ill. 4). L'approche locale de l'architecture coloniale permet aussi de mieux restituer la pluralité de ses sources et de ses influences. Ce qui vaut pour le Maroc, vaut aussi bien pour la Tunisie et l'Algérie : l'architecture coloniale n'y fut pas seulement française : elle fut aussi espagnole ou italienne (QUATTROCCHI 1994; FINZI 2002). Dans l'Égypte sous domination britannique, l'architecture et l'urbanisme furent essentiellement d'inspiration française, italienne, belge, et « mittelleuropéenne » (SCHARABI 1989; MYNTTI 1999 ; VOLAIT 2001 ; ZAKI HAWAS 2001) - en somme et contre toute attente, très marginalement anglaise. Une telle réalité invite en retour à se méfier des idées reçues et des schématisations en la matière ; elle conduit à questionner la catégorie même « d'architecture coloniale ».

### ***Dimension cosmopolite***

L'approche par le terrain local fait également ressortir la diversité des protagonistes impliqués dans la production dite coloniale, quelque soit d'une certaine manière le contexte politique considéré : depuis les travaux pionniers de Robert Ilbert sur l'Alexandrie cosmopolite (ILBERT 1996), on sait en effet qu'aux côtés des colons ou des professionnels métropolitains, les bâtisseurs et hommes de l'art locaux furent des acteurs non négligeables de la diffusion et de la mise en œuvre de l'architecture européenne outre-Méditerranée. Qu'il s'agisse de minoritaires (membres des communautés non-musulmanes) au Moyen-Orient, de protégés au Maghreb (KENBIB 1996), mais aussi d'élites occidentalisées mêlant des individus de toutes confessions, ces médiateurs le furent tout d'abord à titre de commanditaires de réalisations d'inspiration européenne dans leurs pays (COHEN et ELEB 1998, GIUDICE 2002, MINNAERT et VOLAIT 2003, NASR et VOLAIT 2003). A ce cosmopolitisme de la commande, il convient de rajouter celui de la maîtrise d'œuvre, de l'artisanat ou de l'entreprise, que l'on songe aux architectes grecs, aux maçons arméniens ou aux menuisiers maltais et siciliens très actifs dans toute la Méditerranée orientale, et que l'on retrouve aussi au Maghreb. Il y a là un vaste domaine qui reste encore peu documenté. Dans certains pays, telle l'Égypte, la profession d'architecte compte même des représentants nationaux dès la fin du XIXe siècle, et connaît un véritable essor durant l'entre-deux-guerres, sous l'impulsion d'une poignée d'architectes syro-libanais et égyptiens partis étudier en Europe puis revenus exercer au Moyen-Orient forts de leurs savoirs européens (Volait 2004). Le Liban et la Turquie connaissent des situations similaires.

### ***Dimension transnationale***

L'élargissement de l'aire d'investigation au-delà du couple métropole-colonie permet également de mieux cerner la dimension transnationale de la production architecturale outre-méditerranéenne des XIXe et XXe siècles, en s'intéressant à la circulation régionale des modèles comme des professionnels. Car le mouvement de transferts ne s'effectua pas seulement entre les rives nord et sud de la Méditerranée ; il intervint aussi au sein d'une même rive (du Maroc au Liban ou en Egypte, par exemple, ou de l'Algérie à la Turquie). Exemplaire à cet égard est l'œuvre construite d'un Raoul Brandon (1878-1941) (ill. 5), dont une série de dessins a été récemment acquise par le Musée d'Orsay (CROSNIER LÉCONTE 2003) : actif au début du XX<sup>e</sup> siècle en Egypte, puis au Liban et en Algérie, mais aussi en Europe centrale via sa participation à de grands concours, Brandon participe pleinement à la diffusion internationale du style Beaux-Arts, en marge de l'administration coloniale. La circulation peut s'observer également au niveau des procédés constructifs, que l'on songe au brevet Hennebique, utilisé dans tout le bassin (ill. 6) (PEYGERÉ ET VOLAIT 2003) ; elle fut aussi à l'œuvre dans le monde de l'entreprise comme le suggèrent les réalisations des établissements Fives-Lille ou encore celles de la Société des grands travaux de Marseille. On peut également parler de circulation régionale des expériences : lorsqu'en 1937, un concours d'idées fut lancé au Caire pour la définition d'un style national, ce furent les réalisations lyautéennes du Maroc qui furent données en exemple de ce qu'il convenait de faire en Egypte... (Volait 2004). Là encore, il s'agit de nouvelles pistes qui appellent des enquêtes systématiques.

### ***Dimension patrimoniale***

Il convient enfin de ne pas ignorer la dimension patrimoniale que tendent à acquérir, depuis peu, les constructions et ensembles urbains des XIXe-XXe siècles dans les grandes villes du sud et de l'est de la Méditerranée. Ce processus de patrimonialisation a certes des visages et des rythmes variés selon les pays, mais il est désormais engagé à peu près partout (Qantara 2003). L'évolution des législations de protection au sud de la Méditerranée en est un premier signe ; la plupart permettent dorénavant d'intégrer des éléments récents dans le domaine patrimonial, sous des dispositions et conditions variables (code du patrimoine, amendements aux lois de construction, réglementation d'urbanisme). En Egypte, 80 édifices ou parties d'édifices de la période 1850-1950 – désormais qualifiée de « Belle Epoque » - sont protégés par classement ; parmi les plus récemment classés, on compte la maison de Ferdinand de Lesseps à Ismâ'îliyya, un pavillon de 1862 à larges vérandas en bois qui a été considéré

comme « représentant un style européen unique en Egypte » et pourrait être transformé en musée de l'histoire du canal de Suez<sup>2</sup>. En Tunisie, la belle demeure Ennejma Ezzahra (1912) bâtie par le mélomane baron d'Erlanger à Sidi Bou-Saïd a été l'une des premières constructions à bénéficier des dispositions du nouveau Code du patrimoine de 1994 facilitant le classement de bâtiments récents, avant de faire l'objet d'une ambitieuse restauration destinée à accueillir un centre des musiques méditerranéennes; le plaisant théâtre municipal Art nouveau de Tunis (1902), œuvre de Jean-Emile Resplandy, est protégé depuis 1992 et vient de connaître une restauration de qualité. Cela peut sembler peu, c'est déjà beaucoup – c'est à tout le moins un début. Ici et là, des associations de défense du patrimoine récent se créent, tel Casamémoire au Maroc ; des campagnes se développent dans la presse pour attirer l'attention sur le sort incertain de telle ou telle construction ; des travaux universitaires sont engagés. Des opérations de réhabilitation (ill. 7) et de requalification sont mises en œuvre pour tenter de donner une seconde vie à des bâtiments qui auraient été naguère démolis sans hésitation pour cause de non-rentabilité foncière. Les autorités publiques commencent à s'intéresser aux ensembles urbains hérités des XIXe et XXe siècles, qui représentent, il est vrai, une part significative, et souvent essentielle, du paysage construit des grandes villes du sud et de l'est méditerranéen. La multiplication des architectures post-modernes revisitant le vocabulaire colonial participe à sa manière du même mouvement ; chacun en a des images en tête, de la reconstruction bien avancée du quartier de l'Etoile à Beyrouth, à la toute récente gare de Tanger (Youssef Lemlhi, arch., 2003).

Curieusement, c'est en Europe même que cette demande patrimoniale, balbutiante mais en marche, est la plus mal comprise ou acceptée. Il est vrai qu'elle va à contre-courant des grilles de lecture communément admises et d'une vision culturaliste, encore très en vogue en dépit du profond renouvellement de l'historiographie (Liauzu 2004), qui voudrait que seules les médinas, les tissus et bâtis dits traditionnels soient éligibles au label patrimonial et que l'apport colonial soit dès lors de l'ordre du « dissonant », pour reprendre le terme popularisé par les *post-colonial studies*. A moins que ce ne soit plutôt parce que ce souci patrimonial heurte de plein fouet une question sensible en Europe même, et singulièrement en France : celle du statut accordé à l'histoire coloniale – une histoire que l'on préfère au fond occultée plutôt que dévoilée, ainsi que les récents débats autour de la création d'un musée de l'immigration l'ont encore confirmé. Dans les deux cas, les discours sont d'autant plus stéréotypés qu'ils sont distants du terrain, si l'on en croit le beau témoignage de l'historien de l'art et

---

<sup>2</sup> *Al-Ahram Hebdo*, 23 – 29 juillet 2003.



sociologue Anthony King à propos des conditions de recherche dans l'Inde des années 1960 (KING 2003).

### **Questionnements et méthode**

Ces déplacements et renversements de perspective sont largement redevables aux nouvelles sources qui s'ouvrent progressivement aux chercheurs : aux côtés des seuls fonds métropolitains, le plus souvent administratifs, qui ont longtemps constitué l'essentiel des matériaux exploités par les travaux sur l'architecture et l'urbanisme des terrains coloniaux, la documentation locale (presse généraliste et spécialisée, autorisations de bâtir et permis de construire, fonds photographiques), mais aussi les archives conservées en mains privées deviennent peu à peu accessibles et autorisent de nouvelles approches. Les travaux en cours sur Casablanca, Fès, Tunis, Héliopolis ou Alger s'inscrivent dans ce contexte.

C'est en écho à ces nouvelles réalités et aux contours concrets des demandes émanant d'équipes de la rive sud de la Méditerranée qu'a été bâti le projet « Patrimoines partagés ». Il est apparu que les préoccupations portaient en premier lieu sur le partage de savoirs, de ressources, de façons de faire, d'expériences concernant la connaissance, la gestion et la mise en valeur du patrimoine bâti considéré. La visée n'est certainement pas ici de donner des leçons, qui seraient parfaitement déplacées, mais plus prosaïquement de rendre accessibles des éléments de savoir et d'expertise, dont la non-disponibilité handicape fortement aussi bien la connaissance que l'action dans les pays de l'arc sud-méditerranéen. Pour en rester au seul domaine de l'identification du patrimoine, on peut rappeler que la Turquie est le seul pays de la zone formant des historiens de l'art dans le cadre d'une formation spécifique, que les personnels en charge du patrimoine monumental, qu'ils soient archéologues ou architectes, ne disposent pas toujours des compétences adaptées aux domaines dont ils ont la charge et qu'enfin, les inventaires sont souvent à peu près inexistantes.

C'est dans cette perspective que l'une des premières actions du projet « Patrimoines partagés » a été d'élaborer un guide des recherches dans les archives déposées à l'Institut français d'architecture ; un dictionnaire des architectes italiens actifs au sud et à l'est de la Méditerranée est à paraître sous peu sous la direction de Ezio Godoli. Cela peut paraître dérisoire à l'échelle des problèmes qu'affronte le patrimoine récent, mais cet effort de restitution de la mémoire n'en demeure pas moins un premier pas

très apprécié par tous ceux qui, au sud, s'efforcent de défendre la cause du patrimoine récent et le devenir de bâtiments qui leur sont à la fois très familiers mais en même temps peu loquaces pour ce qui est de leur histoire. Pour que le patrimoine vive, il faut pourtant qu'il puisse générer un récit, notamment historique ; or, dans bien des cas, des éléments décisifs de son histoire se trouvent en Europe et ne sont pas ou plus disponibles localement. Les faire connaître, les rendre accessibles est un geste simple mais utile.

De façon générale, le projet a été organisé de façon à répondre à une série de questions concrètes :

- Que sait-on aujourd'hui du patrimoine bâti des XIX-XXe siècles du pourtour méditerranéen, et en particulier de sa rive sud ? Comment en définit-on les contours ? Comment l'étudie-t-on, ou pas ? Quel type de connaissance est disponible ? Quelles sont les angles morts ? Quelles sont les sources exploitables ?
- Qu'en fait-on dans les divers contextes nationaux ? Quelles dispositions et institutions existent ? Que protège-t-on ou non ? Que réhabilite-t-on, comment et dans quelle perspective ?
- Sur le plan méthodologique, quel peut être l'apport de l'outil informatique pour la mise en œuvre d'inventaires ?

Dans ses attendus, le projet a donc une double visée de recherche fondamentale et de recherche appliquée, dont le but ultime n'est pas d'élaborer des discours prescriptifs et normatifs, mais de fournir aux praticiens et aux amateurs, le cas échéant aux décideurs, des éléments d'appréciation fondés sur l'analyse des réalités du patrimoine, afin qu'ils puissent agir en toute connaissance de cause, et par conséquent avec une efficacité accrue. L'optique délibérée est d'œuvrer par là-même au décloisonnement entre les disciplines et les corporations, que l'on sait être préjudiciable à la connaissance et facteur de sclérose. La Commission européenne l'appelle expressément de ses vœux afin d'améliorer et de renforcer l'espace européen de la recherche ; c'est plus largement un défi intellectuel auquel le monde universitaire et scientifique ne peut rester insensible.

La règle du jeu proposée par le projet « Patrimoines partagés » veut que chaque équipe travaille sur son propre contexte national et qu'à partir de là des échanges d'expériences puissent s'établir. L'activité proprement dite du projet, prévu pour se dérouler de 2002 à 2005, a été décomposée en sous projets, qui ont été axés sur les problèmes d'identification et de requalification du patrimoine

récent. Deux types d'activité sont menées à bien. Les premières consistent en une série de recherches et d'enquêtes empiriques. Un premier sous projet a conduit à mettre en œuvre une base de données bibliographique riche à ce jour de quelque 11.000 références relatives à la connaissance du patrimoine récent dans les neuf pays concernés par le projet ; son exploitation a abouti à un ouvrage collectif à paraître aux Editions de la Villette sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert avec pour titre *Histoires d'architectures en Méditerranée, XIXe-XXe siècles : écrire l'histoire d'un héritage bâti*. Le propos est de montrer que la connaissance a elle-même une histoire, variable d'un contexte à l'autre, qu'elle peut être déterminée par toutes sortes de facteurs (y compris des regards extérieurs), qu'elle possède aussi ses zones d'ombre ou ses obsessions, ses relectures et ses errements, voire ses impensés. Un second sous projet a pour objet un inventaire des dispositifs et des pratiques de protection et de mise en valeur appliqués au patrimoine considéré, qui est en cours de finalisation et dont les résultats seront prochainement disponibles sur Cdrom. Des analyses socio-économiques d'opérations de réhabilitation et de requalification vont être conduites dans les mois qui viennent, de même que la mise en œuvre expérimentale d'outils de gestion des données spatialisées. Le projet prévoit, d'autre part, un programme de publication, visant divers publics, avec un double objectif de diffusion des résultats des enquêtes conduites dans le cadre de « Patrimoines partagés » (telle l'enquête historiographique sous presse), et de valorisation de connaissances existantes, mais demeurées sans formalisation ou publication. Au menu, sont ainsi en préparation entre autres un portrait de Tunis (1800-1950), dont la parution est imminente (MOULHI et McGUINNESS 2004), un guide architectural d'Alexandrie cosmopolite, réalisé par Mohamed Awad, un ouvrage sur l'architecture liée à la diaspora grecque en Méditerranée orientale, sous la direction de Vassilis Colonas, ainsi que la publication des résultats de l'étude conduite sur la ville nouvelle d'Héliopolis. Le projet doit se clore par une grande conférence finale, prévue en mai 2005 à Bruxelles.

L'avenir dira ce que ces premiers jalons auront pu apporter à la connaissance du domaine concerné. L'activité développée dans le cadre de « Patrimoines partagés » a déjà montré l'enrichissement considérable que pouvait générer le croisement des sources et les échanges documentaires, ainsi que l'apport décisif des regards croisés (de spécialistes de l'architecture européenne et de connaisseurs du terrain local, par exemple) sur ces terrains d'investigation, par définition « transnationaux ». A chaque échange, à chaque rencontre, nous avons confirmation des avantages de la complémentarité des compétences et de la valeur ajoutée considérable que peut offrir

l'existence d'une réseau international et pluri-disciplinaire, même si le dialogue interdisciplinaire ne va pas de soi. Il faut souhaiter que des échanges similaires puissent se multiplier au sein du réseau « Documenter l'architecture des terrains coloniaux », développé depuis peu sous l'égide de l'Institut national d'histoire de l'art. On peut espérer qu'à terme notre compréhension de l'architecture et de la ville issues des entreprises coloniales en sera largement renouvelée.

#### **Illustrations :**

1. Gustave Le Gray, La maison Delort de Gléon au Caire, Ambroise Baudry, architecte, 1872 (cliché P. Schmidt/musée d'Orsay)
2. Hyères, La Villa tunisienne, Pierre Chapoulart, architecte, 1884 (cl. M. Volait)
3. Choubra (Le Caire), Maison de style « arabesque », v. 1908 (cl. M. Volait)
4. Héliopolis (Egypte), Villa à appartements type 1 conçu pour l'Héliopolis Oases Company par Camille Robida, architecte, 1911 (cl. M. Volait)
5. Raoul Brandon, Perspective des nouveaux magasins Orosdi-Back au Caire, 1911 (cliché P. Schmidt/musée d'Orsay)
6. Le Caire, Immeuble Toubia Kamel Toueg, réalisé avec des planchers Hennebique, Ernest Jaspar, architecte, 1911 (cliché IFA)
7. Héliopolis (Egypte), Villa Djizmedjian, construite en 1911 par l'Héliopolis Oases Company en style « arabe », renouvelée en 1927 sur les plans de Nubar Kevorkian, architecte, en cours de restauration en 2003 (cl. M. Volait)

#### **Références bibliographiques :**

<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/extranet/revue/insitu3/index3.html>